

Le président:

Q. Nous avons fait faire ce travail par M. Ward à l'issue de son interrogatoire. Il a établi le prix de la machinerie en boisseaux de blé. Voyons toutefois les données de M. Bradshaw; il se peut que son procédé présente quelque nouveauté.—R. Voici ce que je désirais vous soumettre. En 1914, l'index du prix du blé était de 182.

Q. Sur quoi reposait alors cet index?—R. Sur les déclarations du Bureau du Travail.

Q. Sur quelle année appuyez-vous votre 100 p. 100 si 1914 vous donne 182?—R. Sur 1913.

Q. Sur 1913? Alors le 100 arrive en 1913?—R. Oui.

M. SALES: Mais alors il y a inexactitude.

Le PRÉSIDENT: Toute année peut servir de base.

M. SALES: Non, cependant, il ne s'est pas produit d'augmentation de 82 p. 100 dans le prix de revient du blé pour le fermier en 1914.

Le TÉMOIN: Je serais aise de divulguer la source de mes renseignements. Les prix des instruments aratoires n'ont pas bougé, ceux des matériaux ont baissé et quant à la main-d'œuvre, elle a atteint 104. En 1915, le prix index du blé a été de 136 pour retomber ensuite; le prix index des instruments a été de 103, celui du matériel de 104, celui de la main-d'œuvre étant tombé à 97. En 1916, le prix index du blé a été de 196; des instruments, 105, du matériel, 110, et de la main-d'œuvre, 108. En 1917, le prix index du blé a été de 290; des instruments, 120; du matériel, 143, et de la main-d'œuvre, 134. En 1918, le prix index du blé a été de 301; des instruments, 155, du matériel, 185, et de la main-d'œuvre, 162. En 1919, le prix index du blé a été de 354; des instruments, 162; du matériel, 216, et de la main-d'œuvre, 191. En 1920, le prix index du blé a été de 242; des instruments, 171; du matériel, 217, et de la main-d'œuvre, 221. En 1921, le prix index du blé est tombé à 121, celui des instruments est monté à 203, du matériel, à 275, et de la main-d'œuvre à 253. En 1922, le prix index du blé a été de 127; des instruments, 166; du matériel, 154, et de la main-d'œuvre, 213. Toutefois, le fabricant d'instruments aratoires ne recevait rien de plus pour son produit, alors que le fermier était en mesure de se le procurer pour environ le tiers de ce qu'il produisait aux prix cités, soit entre 1913, 1919 et 1920.

On en trouve l'explication en ce que les premières années de la guerre, le fabricant d'instruments aratoires faisait bénéficier le fermier du matériel acheté avant la hausse des prix et lui servait la marchandise finie qu'il avait en magasin; et ce n'est que longtemps après, l'augmentation du prix de revient justifiant son attitude qu'il a augmenté le prix de ses appareils.

Il nous est arrivé exactement ce qui est advenu aux *Grain Growers* et que l'on trouve si bien exprimé dans le rapport de 1921 du surintendant général.

“Nous avons, dit-il, sous les yeux une leçon de ce qu'il aurait fallu faire pendant que s'effectuait la gradation ascendante rapide et monumentale des prix de guerre. Toutes marchandises auraient dû être marquées au fur de la montée des prix, sans égard au coût de revient, et les profits réunis et mis de côté pour obvier aux pertes à prévoir occasionnées par la chute des prix. Le malheur est que notre compagnie n'a pas suivi cette ligne de conduite.”

Bien plus, au moment où la situation du fermier s'améliorait sans cesse, celle du manufacturier allait de mal en pis. En 1913, la valeur totale marchande de la récolte canadienne a été de \$552,771,500; en 1914, de \$638,580,300; en 1915, \$825,370,600; en 1916, de \$886,494,900; en 1917, de \$1,144,636,450. Il se trouve donc que dans cinq ans la valeur marchande des produits agricoles a doublé, alors que le manufacturier ne recevait rien de plus pour les siens et devait faire face au coût du matériel lequel était de 43 p. 100 plus élevé en 1917 qu'en 1913,